



EPL/S

Pilote de ligne

2023





Le métier de pilote de ligne : l'exigence

Le/la pilote de ligne a la responsabilité d'assurer le transport, en avion, des passager·ère·s, ce qui exige un équilibre nerveux et physique à toute épreuve, mais également une grande présence d'esprit pour maîtriser les imprévus : brouillard, turbulences, espace aérien encombré, etc.

Ce métier attire en raison des voyages lointains et des salaires, mais il est très fatigant : nuits blanches et décalages horaires sont au rendez vous. D'abord copilote pendant plusieurs années, le/la pilote de ligne peut accéder, avec l'expérience, au titre de commandant·e de bord. Il subit régulièrement des contrôles portant sur ses capacités physiques et psychomotrices. Il doit impérativement maîtriser l'anglais.

Exercer le métier de pilote de ligne, c'est aussi revenir régulièrement sur les bancs de l'école : stages de maintien de compétences, entraînements, changement de machines ...

■ Les missions de pilote de ligne

Le travail du pilote ne commence pas au moment du décollage, mais bien plus tôt.

1) Avant le voyage il doit :

- **Préparer le plan de vol** avec le/la copilote, il revoit le trajet à effectuer en tenant compte des conditions météorologiques, du poids de l'appareil et de la distance à parcourir.
- **Calculer la quantité de carburant** nécessaire au voyage.
- **Préparer les instruments de navigation** et entrer les données dans l'ordinateur de bord.

2) Pendant le vol :

- **Il reste en permanence en contact avec la tour de contrôle.**
- **Surveille le tableau de bord.**
- **Assure la sécurité des passagers.**

■ Comment travaille-t-il/t-elle ?

Le/la pilote de ligne, s'il exerce en qualité de commandant-e de bord joue un rôle de coordination. Il/elle travaille avec le/la copilote, auquel il/elle donne ses instructions, et avec les contrôleurs/euses de la navigation aérienne.

Il/elle passe une grande partie de son temps aux commandes de son avion. Mais avant de faire décoller son aéronef, il/elle doit tout contrôler, de son itinéraire à la quantité de carburant à embarquer, en passant par les données à entrer dans son ordinateur de bord.

Avant de demander à la tour de contrôle l'autorisation de décoller, le/la pilote de ligne fait un dernier bilan de sécurité. Il/elle doit surveiller en permanence les informations concernant le vol, la direction, les conditions météorologiques, l'altitude, etc. Il/elle doit être capable de réagir rapidement en cas de problème.

■ Où exerce-t-il /t-elle ?

Le/la pilote de ligne exerce son métier dans une compagnie aérienne en France ou à l'étranger. Il/elle fait partie du personnel navigant et son travail se déroule à bord d'un cockpit. Au début de sa carrière, il/elle assure les fonctions de copilote puis par la suite il /elle peut évoluer vers les fonctions de commandant-e de bord.





Devenir pilote de ligne : Qualités requises

Rigueur

Les pilotes ont souvent d'**énormes responsabilités**, ils/elles doivent notamment assurer la sécurité du vol et des passager·ère·s.

Par conséquent, toutes ses tâches doivent être effectuées avec rigueur. Que ce soit l'utilisation des ses instruments de navigation jusqu'au repos.

Passion

Qui n'a pas rêver de voler ?

Évidemment les pilotes de ligne exercent un métier qui les passionne. La **disponibilité** et les **conditions de travail** du métier nécessitent d'être résistant·e, mais surtout d'être passionné·e.

Résistance

Que ce soit **physiquement** ou **moralement**, ce métier reste difficile. Souvent éloignés de leurs familles, les pilotes ont énormément de responsabilités et le stress occasionné peut être important. Le décalage horaire, les nuits blanches, le rythme de vie des pilotes est souvent totalement décalé.

2) Une bonne condition physique :

Tout ceci va évidemment avec une excellente condition physique qui est d'ailleurs un préalable à toute entrée en formation.

Pour savoir si vous êtes bon pour le "service", il faut donc passer une visite approfondie dite de classe 1 (ou visite PNT) dans un centre médical aéronautique.

Le port de lunettes est-il éliminatoire ? pas forcément, mais il y a un certain niveau de correction à ne pas dépasser.

Un déficit auditif peut aussi être une cause d'incapacité, ou des problèmes plus graves (neurologiques, cardiaques, ORL...).

MAIS AUSSI :

1) Un excellent niveau d'anglais :

Aujourd'hui un·e pilote de ligne européen·ne doit aussi avoir un excellent niveau d'anglais courant.

Comprendre absolument tous les accents, et toutes les conversations sur tous les sujets, jeux de mots compris.



Devenir pilote de ligne : Une formation très complète

La "compétence technique" consiste en la bonne conduite de l'avion sur lequel le/la pilote est qualifié-e.

Le/la pilote de ligne doit être capable de le piloter dans toutes les circonstances : autant en pilotage manuel qu'en utilisant les automatismes complexes, dans des conditions de vol normales ou dégradées.

Ces conditions peuvent être "dégradées" aussi bien par des causes externes (météo par exemple), qu'internes (pannes d'un système de l'avion par exemple). Il doit donc connaître parfaitement son avion, de son comportement aérodynamique, à ses systèmes (hydrauliques, électriques, pneumatiques, informatiques) en passant par ses check-lists.

Mais cette compétence ne suffit pas.

Passé le cursus initial en pilotage et en navigation, les futurs pilotes de ligne sont **formé-e-s au travail en équipage et aux facteurs humains**.

C'est la capacité à obtenir le meilleur de chacun des membres d'équipage qui va permettre de faire les bons choix. On appelle cela le Crew Resource Management (CRM).

Ce concept regroupe :

- La gestion de la fatigue, du stress et de la charge de travail,
- Le partage de l'information,
- La prise en compte de l'erreur (qui est humaine) et la capacité à y répondre,
- La conscience de la situation,
- Le leadership et la capacité de travail en équipage.

Devenir pilote de ligne : La carrière

D'abord copilote, les premières années de vol se font sur des courts et moyens courriers.

Ce n'est qu'une fois que le/la pilote est suffisamment expérimenté-e (il/elle doit avoir accumulé un nombre important d'heures de vol, effectué des stages et passé des qualifications nationales) qu'il/elle devient commandant-e de bord.

On lui confie alors des gros porteurs sur des lignes internationales.



Devenir pilote de ligne : Faire ses études à l'ENAC

La formation

La filière nationale ENAC vous permettra d'acquérir les connaissances aéronautiques et la maîtrise professionnelle spécifique au métier de pilote de ligne. Les Élèves Pilote de Ligne suivent un cours intégré de pilote de transport aérien commercial, qui dure environ 24 mois.

Au programme de la **formation théorique** : Droit aérien, Connaissances générales des aéronefs, Performances et préparation du vol, Performances humaines et ses limites, Météorologie, Navigation, Procédures opérationnelles, Mécanique du vol, Communication...

Au titre de la **formation pratique** assurée dans les centres ENAC, les élèves se préparent à la licence de pilote professionnel avion (CPL(A)), assortie de la qualification de vol aux instruments (IR) sur avion multimoteurs, ainsi qu'au certificat de formation au travail en équipage (MCC).

Conditions de scolarité

A l'ENAC et dans les centres, toutes les dépenses techniques relatives à la formation sont prises en charge par l'ENAC. Par contre, les frais d'hébergement et de restauration sont à votre charge. Il vous sera demandé des frais de scolarité de **1 345 €/an**. Un hébergement dans les centres ENAC de Biscarrosse, Carcassonne, Grenoble et Saint-Yan ainsi qu'à Toulouse peut être proposé sous réserve de disponibilité. L'ENAC ne dispose pas d'hébergement à Montpellier.

Bourses

Vous pouvez bénéficier d'une bourse d'entretien, sous condition de ressource.

ATTENTION

Les Élèves Pilote de Ligne doivent être conscient·e·s du fait qu'ils/elles peuvent être éliminé·e·s à n'importe quel moment de leur formation en cas d'inaptitude à poursuivre celle-ci de manière normale.

En effet la formation d'Élèves Pilote de Ligne est une formation professionnelle, basée sur l'acquisition progressive et successive des connaissances nécessaires. Chaque nouvelle leçon ou exercice, notamment pour les phases pratiques, ne peut être entrepris que lorsque les éléments précédents sont assimilés.

Tout·e lauréat·e exclu·e du cursus de formation ne peut plus se représenter au concours.





Demain
je serai

Pilote de Ligne

Devenir pilote de ligne : s'inscrire au concours EPL/S

■ Dates d'inscription

du **jeudi 1^{er} décembre 2022**
au **31 janvier 2023 à minuit**.
Aucune inscription ne sera acceptée
après le **31 janvier 2023**.

■ Dates du concours

Épreuves écrites d'admissibilité :

Les épreuves écrites se dérouleront sur
une journée le **lundi 3 avril 2023**. Les
épreuves écrites proposées aux candi-
dat-e-s du concours EPL/S sont fondées
sur le programme de première année de
classe préparatoire scientifique.

Épreuves d'admission :

Elles se déroulent en deux temps, voir page
8 le calendrier "déroulement du concours
EPL/S".

■ Lieux des épreuves

Épreuves écrites

Les épreuves écrites sont en principe
organisées dans chacune des villes
suivantes :

Ajaccio, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-
Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon,
Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris,
Reims, Strasbourg, Toulouse, Tours et
DOM-TOM. L'ouverture d'un centre de
concours est toutefois conditionnée par un
nombre d'inscrits suffisant dans chacune
de ces villes.

Épreuves d'admission :

Toutes les épreuves d'admission se
déroulent à l'ENAC, à Toulouse.

■ Conditions d'admission

Pour être admis-e à concourir les candidats
doivent :

- être ressortissant-e de l'Union
Européenne ou d'un autre État partie
à l'accord sur l'espace économique
Européen ;
- avoir plus de 16 ans et moins de 23 ans
au 1^{er} janvier de l'année du concours ;
- avoir suivi un cursus correspondant
à **60 crédits ECTS**, soit en classe
préparatoire aux grandes écoles, soit
dans un cursus de licence scientifique,
soit dans une formation conduisant
à un diplôme national de niveau 5 du
répertoire national des certifications
professionnelles dans le domaine des
sciences et technologies ;
- être dégagé-e des obligations de
recensement et d'appel de préparation
à la défense (au plus tard la veille de la
rentrée en formation) ;
- vous devez être reconnu-e
physiquement apte à l'emploi, il est
demandé aux candidat-e-s de prendre
connaissance des normes d'aptitude
médicale, pour la délivrance du certificat
médicale de la classe.

**Le/la candidat-e ne peut pas se présenter plus
de trois fois au concours d'élève Pilote de
Ligne (toutes filières confondues).**

**Ne sont comptabilisées comme présentations
que celles qui ont amené l'élimination
d'un-e candidat-e lors de l'une des épreuves
d'admission.**



Devenir pilote de ligne : Déroulement du concours EPL/S

Allier connaissances scientifiques, maîtrise de l'anglais, qualités physiques et morales : tels sont les critères de la sélection ENAC pour le concours EPL. Originalité de cette sélection : le déroulement tout à fait particulier du concours dont les étapes successives exigent de vous une solide motivation et des aptitudes réelles pour exercer le métier de pilote de ligne. Le concours se déroule en 5 étapes, chacune d'elles est éliminatoire :

- **étape 1** : épreuves écrites d'admissibilités (mathématiques, physique, anglais), le **lundi 3 avril 2023**.

- **étapes 2, 3 et 4** : en cas de succès aux épreuves écrites d'admissibilité vous serez admis-e à passer les épreuves d'admission. Sur une journée entre le **24 et le 26 mai 2023**, vous passerez à l'ENAC à Toulouse, des épreuves psychotechniques et psychomotrices.

En fonction de vos résultats vous serez à nouveau convoqué-e à l'ENAC à Toulouse pendant une journée située entre le **14 et le 16 juin 2023** pour des épreuves psychologiques et un oral d'anglais.

- **étape 5** : au vu des résultats à l'issue de l'ensemble de ces épreuves, vous serez convoqué-e pour passer votre visite d'aptitude médicale (classe I).

Épreuves écrites d'admissibilité

Toutes les épreuves sont notées de 0 à 20. Elles peuvent se présenter, en tout ou partie, sous forme de QCM (questionnaire à choix multiple).

Épreuves écrites d'admissibilité			
Épreuves	Durée	Coéf.	Note éliminatoire
Mathématiques	2 h	1	< 5
Physique	2 h	1	< 5
Anglais	2 h	1	< 10

L'épreuve de mathématiques est fondée sur le programme de la filière PCSI (1^{ère} année de classes préparatoires scientifiques).

L'épreuve de physique sur celui de la filière MPSI (1^{ère} année de classes préparatoires scientifiques). Pour connaître précisément ce programme vous pouvez vous renseigner auprès du site de l'éducation nationale : www.education.gouv.fr

L'épreuve écrite d'anglais consiste en une série de questions qui permettent de s'assurer que le/la candidat-e dispose des connaissances nécessaires dans les domaines du vocabulaire et des structures de la langue pour s'exprimer correctement sur des sujets de la vie pratique ou de l'actualité générale.

Les épreuves des concours de l'ENAC sont susceptibles d'aménagement pour les candidat-e-s en situation de handicap.

La procédure vous sera décrite au moment de l'inscription sur le site <https://concours.enac.fr>.

Épreuves d'admission

Épreuves psychotechniques

Épreuves psychomotrices

et Épreuves psychologiques

Elles se déroulent en 2 étapes :

étape 2 : ÉPREUVES PSYCHOTECHNIQUES ET PSYCHOMOTRICES

Elles ont pour but d'évaluer, les capacités des candidat-e-s à suivre la formation théorique et pratique dispensée par l'ENAC ainsi qu'à exercer la profession de pilote de ligne au sein d'une compagnie aérienne.

Elles sont constituées d'une série de tests informatisés.

Elles se déroulent sur une journée et sont éliminatoires. Elles ne nécessitent aucune connaissance particulière.

étape 3 : ÉPREUVES PSYCHOLOGIQUES

Épreuves de groupe et entretiens : l'objectif de ces épreuves est d'évaluer chez les candidat-e-s les compétences non techniques indispensables pour suivre une formation théorique et pratique EPL, les capacités à travailler en équipage et exercer à terme les fonctions de commandant de bord au sein d'une compagnie aérienne. Le/la candidat-e est observé-e, pour les épreuves de groupes, par un groupe d'examineur composé d'au moins un/une pilote et un/une psychologue. Ensuite le candidat-e est reçu-e séparément en entretien par le (ou les) psychologue(s) ainsi que par le (ou les) pilote(s).

Ces épreuves ne nécessitent aucune connaissance particulière de la part des candidat-e-s.

étape 4 : ORAL D'ANGLAIS

S'exprimer couramment en anglais et comprendre la langue parlée par des anglophones de diverses origines et des non-anglophones est une condition indispensable pour exercer le métier de pilote de ligne, la sécurité des vols dépendant pour une part de cette compétence.

• Nature de l'épreuve

Sur un fichier sont enregistrées quatre rubriques de journal parlé. Au terme de votre

temps de préparation (20'), vous devrez présenter à l'examineur/trice un compte rendu oral de deux d'entre elles. Ce compte rendu devra être à la fois précis et détaillé ; il doit permettre à l'examineur/trice d'évaluer votre capacité de compréhension de la langue parlée. Vous pouvez prendre des notes, mais vous ne devez pas rédiger votre exposé et encore moins le lire lors de l'interrogation.

Une fois le compte rendu terminé, l'examineur/trice entamera une conversation avec vous. L'échange pourra traiter d'un thème de votre compte rendu ou s'orienter vers un autre sujet. Votre entretien ne devra pas excéder 15 minutes au total (compte rendu plus conversation).

• Notation de l'épreuve

L'épreuve est notée de 0 à 20.

Les points se répartissent comme suit :

- compréhension orale : 0 à 20.
- expression orale : 0 à 20.

Tout candidat-e ayant obtenu une note inférieure à 10/20 sera éliminé-e.

étape 5 : EXAMEN MÉDICAL

Afin de valider votre admission vous serez convoqué-e dans le courant du mois de juillet afin de passer votre visite médicale de classe 1 à l'adresse ci-dessous :

C.E.M.P.N. TOULOUSE-BLAGNAC

Aéroport - Hall B, 3ème étage

BP n°30 - 31700 BLAGNAC

Tél : 05 61 71 06 71 - Fax : 05 61 71 06 72





■ Le Classement

Les candidat·e·s sont classé·e·s en deux groupes A et B :

Le **groupe A** est constitué des candidat·e·s ayant reçu un avis très favorable à la deuxième phase des épreuves d'admission.

Le **groupe B** est constitué des candidat·e·s ayant reçu un avis favorable à la deuxième phase des épreuves d'admission.

Au sein de chacun de ces groupes, les candidat·e·s font l'objet d'un classement entre eux selon les autres critères de classement ci-après.

Les candidat·e·s sont classé·e·s selon les notes obtenues à l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité et de l'épreuve orale d'anglais d'admission.

En cas d'égalité, la priorité est donnée au candidat·e ayant obtenu la meilleure note à l'épreuve orale d'anglais ; en cas de nouvelle égalité, est ensuite prise en compte la meilleure note obtenue à l'épreuve écrite d'anglais. Le classement final fait apparaître en premier le classement final du **groupe A**, puis le classement final du **groupe B**.

Les annales du concours

Elles sont téléchargeables sur le site :

www.enac.fr

rubrique : "formations/EPL"

■ Saisie et validation des données

Lors de l'inscription, il sera fourni au candidat·e un numéro d'inscription et un mot de passe confidentiel **par concours** qui seront nécessaires pour tout accès à votre candidature sur <https://concours.enac.fr> et ce, jusqu'à la fin du concours.

En cas de problème, appeler le :

05 62 17 40 76

de 8h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les informations fournies par le/la candidat·e engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le/la candidat·e s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du concours, et à la perte du bénéfice éventuel de l'admission à l'ENAC.

■ Droits d'inscription

Attention Le paiement des droits d'inscription se fera par le/la candidat·e lui/elle-même (sans passer par les secrétariats de lycées). Les droits d'inscription au concours EPL/S sont de **178 €**.

Gratuité pour les boursier·ère·s du gouvernement français. La décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales 2022-2023 est à déposer en ligne sur votre espace privé dans un délai de 7 jours.

■ Paiement des frais d'inscription

Paiement par carte bancaire exclusivement. Si le paiement est accepté, votre inscription sera immédiatement validée.

Dans le cas où vous renonceriez à concourir pour quelque motif que ce soit, **aucun remboursement, dédommagement ou report ne sera possible.**



Attention

Avant toute inscription, le/la candidate devra s'assurer d'une adresse mail valide pour toute la durée du concours.

■ Nombre de places offertes

Cette année, 14 places seront probablement ouvertes au concours EPL/S.

Devenir pilote de ligne : Informations complémentaires

Afin de faciliter l'élaboration du planning des épreuves psychotechniques et psychomotrices, vous devez mentionner, lors de votre inscription, tous les autres concours auxquels vous serez inscrit·e·s.

Principales données du concours EPL/S 22

Inscrit·e·s	1 116
Sous-admissibles après l'écrit	129
Reçus :	14
Origine des admis·e·s:	
2 ^{ème} année classes prépas scientifiques	4
1 ^{ère} année classes prépas scientifiques	6
École d'ingénieurs	2
Licence	0

Pour en savoir plus

Vous obtiendrez tout renseignement complémentaire sur le concours et la formation EPL/S :

- Par téléphone au **05 62 17 40 76** de **8h30 à 16h30**, **les lundis, mardis, jeudis, vendredis.**
par mail : **kirsty.benet-scott@enac.fr**
- Par internet : **www.enac.fr**



